

Département
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt et un, le 25 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 14

Etaient présents : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, GAS Marcel, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, GODET Arnaud, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, NORMAND Corinne, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth,

Date de la convocation : 16 mars 2021

Secrétaire de séance : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia

Objet de la délibération : Vote du budget 2021

Monsieur Marcel GAS, adjoint aux finances, présente au Conseil Municipal le projet du budget primitif 2021 préparé par la commission des finances.

Celui-ci s'équilibre en recettes et en dépenses à :

706 570.96 € pour la section de fonctionnement.

647 400.40 € pour la section d'investissement.

Le Conseil Municipal

Ouï le détail des articles dans les deux sections et après en avoir délibéré,

Adopte le budget primitif 2021 par 13 voix pour, 1 voix contre, 0 abstention.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 25 mars 2021

Le Maire,
Serge MERCIER

